



Pour des questions ou des informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter:

- Par E-mail: pierre.ninane@spw.wallonie.be
- Par Tél.: 081/33 44 56 (Pierre Ninane)

Enquête européenne sur l'Innovation 2019

Période d'observation 2016-2018

SPW Économie, Emploi, Recherche

Direction de l'Analyse financière

Place de la Wallonie 1

5100 NAMUR

Quoi ?

- Le questionnaire sur l'Innovation de la Wallonie observe si une entreprise a vendu de nouveaux produits, apporté des modifications à ses processus et si elle a investi dans ces modifications.

Pourquoi ?

- Parce que la Wallonie se base sur ces statistiques pour mieux faire concorder sa politique d'innovation aux évolutions réelles du monde de l'entreprise.

Qui ?

- Toutes les entreprises sont concernées par cette enquête.
 - Même si les innovations ont été imposées par la société-mère et seulement mises en œuvre dans votre société.
 - Même si votre entreprise effectue uniquement de la recherche contractuelle pour des tiers, puisque cela implique également des investissements importants.
 - Même si votre entreprise n'a effectué aucune innovation, puisqu'une réponse « non » est tout aussi importante à enregistrer qu'une réponse « oui ».
- Si vous pensez que ce questionnaire ne s'applique pas à votre entreprise, contactez-nous :

pierre.ninane@spw.wallonie.be
081/33.44.56

Comment remplir ?

par internet

OU

- **De préférence !**
- Vous pouvez vous connecter plusieurs fois et corriger et/ou compléter les réponses déjà encodées.
- Vous pouvez vous connecter sur notre site web sécurisé avec vos codes d'accès spécifiques ci-dessous.

<https://www.belspo.be/stat/cis2019/loginfr.asp>

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

par courrier

- Vous pouvez renvoyer le questionnaire complété **gratuitement** au moyen de l'enveloppe ci-jointe.

SPW économie Emploi Recherche
Direction de l'Analyse financière
Place de la Wallonie, 1
5100 Namur

Autorité

- Tous les États-membres de l'Union européenne ont l'obligation de fournir leurs données à la Commission européenne concernant les activités d'innovation des entreprises du pays (règlement EC 995/2012).
- En Wallonie, cette enquête est organisée conjointement par le Service public de Wallonie et la Politique scientifique fédérale (BELSPO).

Confidentialité

- Les réponses à ce questionnaire sont traitées de manière strictement confidentielle.
- Les données récoltées seront uniquement utilisées à des fins statistiques pour la création d'indicateurs et pour de la recherche scientifique concernant le système d'innovation en Wallonie et en Belgique. La loi statistique est d'application : aucune statistique permettant d'obtenir des données individuelles ne sera publiée.



Pour des informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter :

- par e-mail : pierre.ninane@spw.wallonie.be

- par téléphone : 081/33.44.56 (Pierre Ninane)

Partie 1 - Données administratives

Coordonnées de l'entreprise

numéro d'entreprise:	
adresse:	
tél.:	
e-mail:	
site web:	
activité principale code NACE-Bel : description:	

Remarque

- **L'activité principale** est l'activité économique qui génère la plus grande part du chiffre d'affaires (ou de la valeur ajoutée) de votre entreprise.
- pour plus de détails, voir : <http://recherche-technologie.wallonie.be/go/nacebel>

Important

- Veuillez limiter vos réponses à votre entreprise seule, identifiée sur base de votre numéro d'entreprise ci-dessus.

Qui est la personne la plus à même de remplir ce questionnaire ou le rediriger dans l'entreprise ?

prénom:	
nom:	
fonction:	
tél.:	
e-mail:	

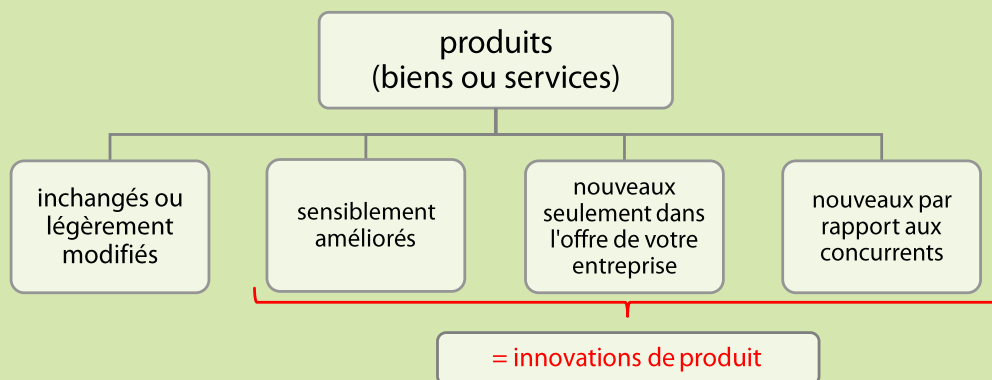
Vous trouverez la **version électronique de ce questionnaire** sur notre site web sécurisé :

<https://www.belspo.be/stat/cis2019/loginfr.asp>

Nom d'utilisateur:

Mot de passe:

Partie 2 – Innovations de produit : produits nouveaux ou améliorés



- les innovations de produit ne doivent pas nécessairement être développées par votre entreprise, elles peuvent être acquises.

1. Votre entreprise a-t-elle vendu des produits nouveaux ou sensiblement améliorés en 2016-2018 ?

ceci n'inclut pas

- la **simple revente** de produits nouveaux qui ont été achetés ou repris d'une autre société, sauf s'il s'agit d'une gamme de produits nouveaux
- les changements purement esthétiques

- a. oui (y compris si imposés par la société-mère)
- b. non

→ passez à la question 5

2. Qui a développé les innovations de produit que votre entreprise a vendues en 2016-2018 ?

plusieurs options sont possibles

- a. votre entreprise **seule**
- b. votre entreprise **conjointement** avec d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés)
- c. votre entreprise, en adaptant ou en modifiant des produits ou services **développés par d'autres** entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés)
- d. d'**autres** entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés)

3. Comment décririez-vous vos innovations de produit de 2016-2018 ?

oui	non
-----	-----

- a. nouvelles par rapport à l'offre de vos concurrents
- b. nouvelles seulement dans l'offre de votre entreprise
(vos concurrents les proposaient déjà)

3.1. En 2018, quelle part de votre chiffre d'affaires total provenait de chacun des groupes de produits suivants ?

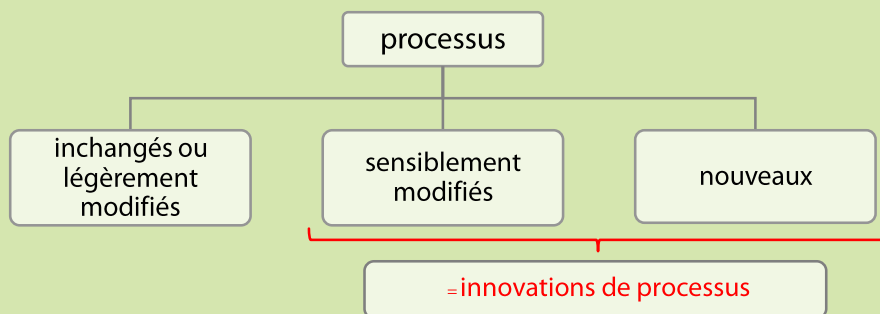
une estimation raisonnable peut suffire

- a. nouveaux par rapport à l'offre de vos concurrents environ %
- b. nouveaux seulement dans l'offre de votre entreprise
(vos concurrents les proposaient déjà) environ %
- c. existant dans votre offre, mais sensiblement améliorés
ou modifiés environ %
- d. autres : inchangés ou légèrement modifiés environ %
- **100** %

4. L'une de vos innovations de produit de la période 2016-2018 était-elle une première mondiale ?

- a. oui
- b. non
- c. je ne sais pas/nous ne savons pas

Partie 3 – Innovations de processus



- les innovations de produit ne doivent pas nécessairement être développées par votre entreprise, elles peuvent être acquises.

5. Quelles innovations de processus votre entreprise a-t-elle mises en fonctionnement en 2016-2018 ?

nouveauté pure ou amélioration dans

plusieurs options sont possibles

- a. les méthodes de production, *par ex.* grâce à plus d'automatisation, une réduction de la consommation d'énergie, etc.
- b. la logistique
- c. le traitement des données ou les systèmes de communication
- d. les processus comptables ou administratifs, *par ex.* logiciel de comptabilité, traitement des factures, logiciel de planification
- e. l'organisation des procédures, *par ex.* politique de qualité et de sécurité, soutien en front-office ou en back-office, etc.
- f. l'organisation des relations extérieures, *par ex.* collaboration, sous-traitance, etc.
- g. l'organisation des compétences décisionnelles et les RH, *par ex.* méthode agile, (dé)centralisation, etc.
- h. les méthodes de marketing.
- i. autre innovation de processus, à savoir
- j. aucune des réponses ci-dessus → passez à la question 8

6. Qui a développé les innovations de processus que votre entreprise a mises en fonctionnement en 2016-2018 ?

plusieurs options sont possibles

- a. votre entreprise **seule**.
- b. votre entreprise **conjointement** avec d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés)
- c. votre entreprise, en adaptant ou en modifiant des produits ou processus **développés par d'autres** entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés)
- d. d'**autres** entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés)

7. L'une de ces innovations de processus a-t-elle déjà engendré une diminution des coûts ?

- oui
- non

Partie 4 - Activités d'innovation en cours ou abandonnées

8. Votre entreprise a-t-elle eu en 2016-2018 des activités d'innovation abandonnées ou suspendues ?

oui
non

9. Votre entreprise avait-elle des activités d'innovation toujours en cours fin 2018 ?

oui
non

Partie 5 – Investissements dans les innovations (hors recherche-développement (R-D))

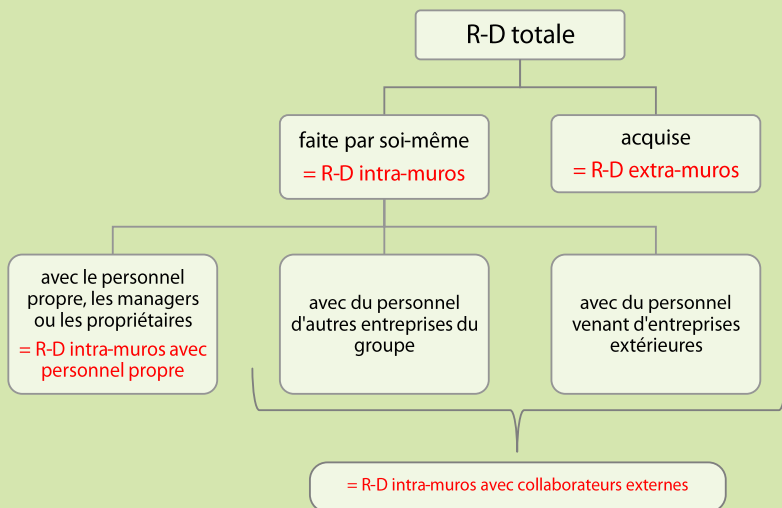
10. Quelles ont été les dépenses brutes pour les activités d'innovation suivantes en 2018 ?

une estimation raisonnable peut suffire

aucune

- | | | | | | |
|----|--|-----------|----------------------|-------|--------------------------|
| a. | acquisition de machines, équipements ou bâtiments
pour les innovations | € | <input type="text"/> | | <input type="checkbox"/> |
| b. | acquisition de logiciels, construction ou maintenance de bases de
données, analyse de données pour les innovations..... | € | <input type="text"/> | | <input type="checkbox"/> |
| c. | acquisition de connaissances existantes, de brevets ou inventions
non brevetées pour les innovations | € | <input type="text"/> | | <input type="checkbox"/> |
| d. | autres activités propres ou sous-traitées pour les innovations,
par ex. études de faisabilité, tests, développement de routines
informatiques, activités d'ingénierie, design, formation, études de
marché, etc. | € | <input type="text"/> | | <input type="checkbox"/> |
| | | | <hr/> | | |
| | | TOTAL = € | <input type="text"/> | | <input type="checkbox"/> |

Partie 6 – Recherche-développement (R-D)



• pour des exemples concrets et des définitions plus détaillées: <http://recherche-technologie.wallonie.be/go/rdinfo>

Qu'inclut la R-D?

- la R-D vise à créer de nouvelles connaissances ou applications pratiques de manière planifiée et créative, remplissant les critères suivants :
 - **nouveauté** par rapport aux connaissances existantes dans le secteur
 - **créativité** : pas de caractère routinier
 - **incertitude** : la R-D commence quand la solution à un problème n'est pas évidente et le résultat incertain
 - **planification** : un calendrier, un budget et un personnel sont prévus
- la R-D peut avoir lieu dans **tous les secteurs**
- les tests cliniques (phases 1, 2 ou 3) sont toujours considérés comme de la R-D
- les entreprises du secteur 72 ont toujours de la R-D

11. Votre entreprise a-t-elle eu de la recherche-développement (R-D) en 2016-2018 ?

plusieurs options sont possibles

- a. oui, de la R-D effectuée par un(e) autre société (dans le groupe ou en dehors) ou organisme (= **R-D extra-muros**)
- b. oui, de la R-D effectuée en interne avec le personnel propre ou des externes (consultants, freelances, indépendants, académiques) travaillant sous la supervision directe de votre entreprise (= **R-D intra-muros**)
- i. pour développer des produits ou des services nouveaux ou améliorés
 - ii. pour utilisation interne
 - iii. pour utilisation dans le groupe
 - iv. R-D effectuée pour répondre à l'attente d'un client
 - v. recherche contractuelle effectuée pour des tiers
 - vi. personnel propre employé chez des clients (par ex. comme consultants)
 - vii. essais cliniques (phases 1, 2, ou 3)
- c. non → passez à la question 16

12. Avec quelle régularité votre entreprise a-t-elle accompli la R-D intra-muros en 2016-2018 ?

- a. En continu (travailleurs en permanence impliqués dans des activités de R-D)
- b. Occasionnellement (lorsque nécessaire)

13. Votre entreprise a-t-elle mené de la R-D dans les domaines technologiques suivants en 2016-2018 ?

plusieurs options sont possibles

- a. biotechnologie ou biochimie
- b. nanotechnologie
- c. autre technologie, à savoir
-
- d. aucune des réponses ci-dessus

14. Combien de collaborateurs étaient impliqués dans votre R-D intra-muros en 2018 ?

selon le Questionnaire Recherche-développement 2018

	collaborateurs de R-D intra-muros en 2017	
	en personnes physiques (PP)	en équivalents temps plein (ETP)
personnel propre	rdhcl17 PP	rdhct17 ETP
collaborateurs externes sous votre supervision directe	conshcl17 PP	conshct17 ETP

une estimation raisonnable peut suffire

en personnes physiques (PP)	en équivalents temps plein (ETP)	aucun
-----------------------------	----------------------------------	-------

- a. personnel **propre**, managers et propriétaires contribuant à la R-D intra-muros dans votre entreprise ou chez des tiers/clients PP ETP
- b. **collaborateurs externes** (consultants, freelances, indépendants, académiques) venant d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) contribuant sous la supervision directe de votre entreprise à la R-D intra-muros PP ETP

15. Quelles ont été les dépenses brutes de R-D en 2018 ?

selon le Questionnaire Recherche-développement 2018

	dépenses brutes en 2017
R-D intra-muros	€ expim17
R-D extra-muros	€ expem17

une estimation raisonnable peut suffire

aucune

- a. R-D **intra-muros** €
- i. dont coûts salariaux bruts de votre personnel de R-D propre (y compris cotisations ONSS, avantages extralégaux, etc.) €
- ii. dont coûts des collaborateurs de R-D **externes** (consultants, freelances, indépendants, académiques) qui, sous la supervision directe de votre entreprise, ont collaboré à la R-D intra-muros €
- iii. dont investissements dans vos propres bâtiments et terrains pour la R-D €
- iv. dont investissements en machines et équipements pour la R-D €
- v. dont investissement dans des logiciels pour la R-D €
- vi. dont investissement dans de nouveaux brevets ou autres droits de propriété intellectuelle €
- vii. dont autres charges d'exploitation et frais généraux de R-D €
- b. R-D **extra-muros** (R-D réalisée par une autre entreprise (dans le groupe ou en dehors) ou institution et achetée par votre entreprise) €
- TOTAL = €

Partie 7 - Collaboration et financement des innovations

16. Votre entreprise a-t-elle collaboré avec d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes en 2016-2018 ?

- a. oui plusieurs options sont possibles
- i. pour de la R-D
 - ii. pour des activités d'innovation
 - iii. pour d'autres activités opérationnelles
- b. non → passez à la question 17

16.1. Avec quels partenaires votre entreprise a-t-elle collaboré en 2016-2018 pour ses activités de R-D et d'innovation ?

plusieurs options sont possibles

	Wallonie	reste de la Belgique	reste de l'Europe	reste du monde
a. entreprises du groupe.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. entreprises en dehors du groupe				
i. consultants, laboratoires commerciaux ou instituts de recherche privés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii. fournisseurs (d'équipements, matières premières, composants, logiciels, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iii. clients du secteur privé.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iv. concurrents ou autres entreprises de votre secteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
v. autres entreprises.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. universités ou hautes écoles.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. organismes publics ou centres de recherche publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. clients du secteur public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. organismes à but non lucratif.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17. Votre entreprise a-t-elle reçu une aide publique financière pour des activités d'innovation ou pour de la R-D de la part des autorités suivantes en 2016-2018 ?

plusieurs options sont possibles

- a. autorités régionales
 - i. Région bruxelloise (Innoviris, etc.)
 - ii. Région wallonne (SPW (DGO6), etc.)
 - iii. Région flamande (Vlaio/IWT, etc.).....
- b. autorité fédérale
 - i. dispense partielle de précompte professionnel pour le personnel de R-D (via Belspo)
 - ii. crédit d'impôt ou déduction fiscale pour les investissements en R-D
 - iii. déduction fiscale pour les revenus de brevets
 - iv. autres
- c. Union européenne (UE)
 - i. via Horizon 2020 de l'UE.....
 - ii. autres
- d. aucune des réponses ci-dessus → passez à la question 18

17.1. L'aide publique reçue en 2016-2018 (ou une partie de celle-ci) était-elle destinée à des activités d'innovation ou de R-D pour lesquelles votre entreprise était impliquée dans un partenariat ?

plusieurs options sont possibles

- a. oui, dans un partenariat avec un(e) université, haute école ou centre de recherche public
- b. oui, dans un autre partenariat (y compris avec les centres de recherche agréés)
- c. non

18. Votre entreprise a-t-elle cherché un financement supplémentaire en 2016-2018 ?

	oui et l'a obtenu, pour la R-D ou les activités d'innovation	oui et l'a obtenu, pour d'autres activités	oui, mais pas obtenu	non
--	--	--	----------------------	-----

- | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a. augmentation de capital | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. emprunt (avec ou sans intérêt) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. crowdfunding..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Partie 8 – Marchés publics

19. Votre entreprise a-t-elle fourni des produits ou services au secteur public en 2016-2018 ?

secteur public

- organismes relevant des autorités publiques, comme les administrations locales, régionales, communautaires ou fédérales, OIP, écoles, hôpitaux, etc.
- organismes publics chargés de services comme la sécurité, le transport, le logement, services d'intérêt général, etc.

oui

non → passez à la question 20

19.1. Dans le cadre de ce marché public en 2016-2018, votre entreprise a-t-elle eu des innovations de produit ou de processus ou de la R-D ?

plusieurs options sont possibles

- a. oui et c'était requis dans le marché public
- b. oui mais ce n'était pas requis dans le marché public
- c. non

Partie 9 – Droits de propriété intellectuelle (DPI)

Les droits de propriété intellectuelle (DPI) incluent brevets, marques déposées, droits d'auteur, licences, etc.

20. Votre entreprise a-t-elle concédé sous licence, vendu ou échangé un de ses propres DPI en 2016-2018 ?

plusieurs options sont possibles

- a. concédé un de ses propres DPI sous licence à des tiers
- b. vendu un de ses propres DPI à des tiers
- c. échangé un de ses propres DPI, par ex. via pooling, cross-licensing, etc.
- d. aucune des réponses ci-dessus

21. Votre entreprise a-t-elle acheté ou obtenu des DPI sous licence en 2016-2018 ?

plusieurs options sont possibles

- a. oui, d'entreprises privées ou de particuliers
- b. oui, d'instituts de recherche publics, d'universités ou de hautes écoles
- c. non

Partie 10 – Facteurs ayant favorisé ou entravé l'innovation

22. Comment la législation ou la réglementation a-t-elle affecté les activités d'innovation de votre entreprise en 2016-2018 ?

	initié ou favorisé les activités d'innovation	entravé les activités d'innovation ou augmenté leurs coûts	pas d'effet/ non applicable
a. réglementation sur la sécurité des produits et la protection du consommateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. législation environnementale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. réglementation de la propriété intellectuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. réglementation fiscale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. droit du travail, réglementation de la sécurité ou législation sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Partie 11 – Données économiques

23. Quel était le nombre moyen de travailleurs dans votre entreprise ?

remarque

- Donnez le nombre total de travailleurs (en personnes physiques (PP), pas d'équivalents temps plein) pour lesquelles votre entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrites au registre général du personnel
- Voir code 100 (modèle abrégé) et codes 1001 et 1002 (modèle complet) des comptes annuels
- Si la moyenne annuelle n'est pas disponible, indiquez le nombre de travailleurs à la fin de chaque année.

correction

- a. nombre de travailleurs en 2016 PP PP
- b. nombre de travailleurs en 2018 PP

24. Quel était le chiffre d'affaires total de votre entreprise ?

remarque

- Le chiffre d'affaires est défini comme la somme des montants de la vente des produits et prestations de services (y compris toutes les taxes sauf la TVA).
- Attention : il ne s'agit pas du résultat d'exploitation
- Voir code 70 des comptes annuels (modèle standard)

correction

- a. chiffre d'affaires en 2016 € €
- b. chiffre d'affaires en 2018 €

25. Quelle était la répartition géographique de votre chiffre d'affaires de 2018 ?

remarque

- Le pays de facturation détermine la répartition géographique du chiffre d'affaires.

- a. ventes en Belgique environ %
- a. exportations vers le reste de l'Europe environ %
- a. exportations vers le reste du monde environ %
- 100** %

26. Votre entreprise faisait-elle partie d'un groupe en 2018 ?

définition

- Un groupe est composé d'au moins deux entités qui ont chacune leur propre personnalité juridique, mais qui sont sous le contrôle d'une même société (la tête de groupe).
- La tête de groupe n'est pas contrôlée par une autre entité juridique, ni directement, ni indirectement.
- Les filiales sont directement ou indirectement contrôlées par la tête de groupe

corrections

- | | | | |
|--------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| a. oui | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| b. non..... | <input type="checkbox"/> | → passez à la Partie 12 | <input type="checkbox"/> |

26.1. Quelle était la position de votre entreprise dans le groupe en 2018 ?

cochez une seule case

- | | | | |
|---|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| a. tête de groupe | <input type="checkbox"/> | → passez à la Partie 12 | <input type="checkbox"/> |
| b. filiale | | | |
| i. détenue à 50% ou moins par la tête du groupe | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| ii. détenue à plus de 50% par la tête du groupe | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| c. autre structure (par ex. actionnaire ou propriétaire commun),
à savoir <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |

26.2. Dans quel pays était située la tête du groupe en 2018 ?

cochez une seule case

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| a. en Belgique | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. à l'étranger, à savoir <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Partie 12 – Personne de contact en cas de question

Coordonnées de la personne qui a rempli le questionnaire

La personne de contact est la même que la personne ci-dessus (voir Partie 1).

prénom	
nom	
fonction	
téléphone	
e-mail	

Partie 13 - Commentaires et suggestions

Commentaires sur vos réponses ou suggestions d'amélioration du questionnaire



Pour des questions ou des informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

- par e-mail: pierre.ninane@spw.wallonie.be

- par téléphone: **081/33.44.56** (Pierre Ninane)

Merci d'avoir rempli le questionnaire.

Vous pouvez renvoyer le questionnaire **gratuitement** au moyen de l'enveloppe ci-jointe ou bien le compléter en ligne, sur notre site web sécurisé : <https://www.belspo.be/stat/cis2019/loginfr.asp>

SPW Économie, Emploi, Recherche

Direction de l'Analyse financière

Place de la Wallonie 1

5100 Namur

- Pour des informations sur les possibilités de financement pour la recherche-développement (R-D) et l'innovation : <http://recherche-technologie.wallonie.be/fr/menu/ressources/aides/>
- Pour des informations sur la dispense partielle de précompte professionnel pour le personnel de R-D via la politique scientifique fédérale (Belspo) : http://www.belspo.be/belspo/fisc/index_fr.stm
- Pour des données sur la science, la technologie et l'innovation au niveau régional, national et européen : <http://www.innovationdata.be>

